

BLOC 1 – RECONNAISSANCE, VALORISATION ET SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ	
Les idées des personnes participantes s’organisent sous trois axes consistants à consolider, à structurer et à décloisonner.	
Que doit-on continuer?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un soutien administratif et financier structurant (exemples liés au corps professoral : subventions, contrats, appui légal, fonds de démarrage, primes au rendement; exemples liés aux personnes étudiantes diplômées : soutien et bourses).</li> <li>• Faire des représentations auprès des organismes subventionnaires.</li> <li>• Assurer un système comptable clair et un soutien à la maintenance des équipements.</li> <li>• Maintenir les liens entre les départements, les centres, les instituts et les plateformes (ex. : favoriser l’interdisciplinarité et le soutien aux centres de recherche).</li> <li>• Communiquer régulièrement les opportunités de financement et mettre en valeur les personnes professeures.</li> <li>• Valoriser les réussites en recherche (ex. : prix, reconnaissance dans la charge de travail, équilibre enseignement-recherche).</li> </ul>
Que doit-on cesser?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dédoublements de processus, de ressources, de structure et d’informations (ex : UL, facultés, départements, centres affiliés).</li> <li>• La complexification administrative (ex : ententes, FIR élevés, incohérences, tarifications variables entre les unités).</li> <li>• Les communications non ciblées et les décisions prises sans coordination.</li> <li>• L’absence de priorisation (« faire tout » sans cohérence).</li> </ul>
Que doit-on commencer?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir une vision commune de la recherche (ex. : réfléchir à la place réservée à la recherche fondamentale; développer des thématiques porteuses).</li> <li>• Clarifier la gouvernance (ex. : organigramme des ressources en recherche, rôle du décanat, utilisation des FIR).</li> <li>• Communiquer de manière plus proactive les opportunités de financement.</li> <li>• Structurer et maximiser les synergies (ex. : forums, laboratoires multidépartementaux, babillard d’expertises, journées de la recherche, plateformes consultatives pour prioriser les embauches professorales et techniques, décanat plus présent dans les rencontres interdépartementales, soutien financier à des projets interdisciplinaires transversaux).</li> <li>• Mettre en place un soutien accru aux personnes chercheuses (ex. : fonds pour périodes creuses, financement pour petits équipements, aide au recrutement, mise en commun et possibilité de formation du personnel technique).</li> <li>• Mettre en place un soutien accru aux personnes étudiantes (ex. : revenu minimal, accès à des espaces attrayants, valorisation et reconnaissance).</li> <li>• Faciliter et développer activement les partenariats industriels et gouvernementaux.</li> <li>• Faciliter le rayonnement international (ex. : accueil des personnes chercheuses invitées et jurys internationaux).</li> <li>• Augmenter le rayonnement à l’externe (ex. : visibilité dans les journaux locaux, promotion active des articles scientifiques, soumission systématique des candidatures aux prix externes, plateforme centralisée pour annoncer les séminaires et les opportunités).</li> <li>• Reconnaître les années d’expérience (15, 20, 30 ans).</li> <li>• Valoriser le service à la collectivité.</li> <li>• Miser sur la philanthropie pour soutenir la recherche.</li> </ul>

BLOC 2 – RECONNAISSANCE, VALORISATION ET SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET AU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ	
Les idées se regroupent autour des actions consistant à moderniser et à encadrer.	
Que doit-on continuer?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser l'enseignement (ex. : prix, cérémonie de reconnaissance, distinctions, reconnaissance des charges complexes, promotion des bonnes pratiques pédagogiques et échanges de bons coups) et la réussite étudiante (ex : tableau d'honneur, prix facultaires).</li> <li>• Maintenir un soutien pédagogique et administratif structuré (ex : personnel en conseils pédagogiques, programme Envol, PAIP, soutien technopédagogique, auxiliaires d'enseignement et personnes correctrices, midis pédagogiques avec séances enregistrées, accommodements et reprises d'examen, soutien au tutorat et aux centres d'aide à l'apprentissage).</li> <li>• Moderniser les infrastructures d'enseignement et les plateformes numériques (ex. : fonds de soutien aux équipements de laboratoire d'enseignement, accès aux outils pédagogiques et aux ressources numériques).</li> <li>• Poursuivre le développement de différentes approches pédagogiques (ex. : approche-programme, approche qualité, approche par compétences).</li> <li>• Rationaliser l'offre de cours.</li> <li>• Évaluer les cours.</li> <li>• Faciliter l'apprentissage du français pour les personnes enseignantes et étudiantes non francophones.</li> </ul>
Que doit-on cesser?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'instabilité technologique et la multiplication des plateformes.</li> <li>• Les dédoublements de cours et les incohérences interdépartementales (ex. : modification unilatérale d'un cours ou d'un horaire commun sans concertation, recours inadapté aux personnes chargées d'enseignement pour des cours nécessitant un fort arrimage).</li> <li>• Le transfert excessif de tâches administratives vers le corps professoral.</li> <li>• Les évaluations de cours peu représentatives.</li> <li>• Les rigidités qui dévalorisent l'enseignement aux cycles supérieurs.</li> <li>• Les permissions accordées aux personnes étudiantes de choisir leurs personnes répondantes pour des examens à distance.</li> <li>• L'expérience hybride ou à distance mal encadrée.</li> </ul>
Que doit-on commencer?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux soutenir l'innovation (ex : fonds dédiés, nouvelles salles d'accommodement et salles informatiques adéquates, nombre plus élevé de licences éducatives, revoir les critères d'admissibilité aux distinctions).</li> <li>• Mieux structurer l'offre de cours (ex. : mise en place d'une concertation annuelle sur les cours de tronc commun, création de cours thématiques FSG porteurs, échange d'expertises interdépartementales, développement de cours en anglais à tous les cycles, réflexion collective sur l'offre de nouveaux programmes dont des cours conjoints, des programmes multidisciplinaires, des cours internationaux et grand public).</li> <li>• Accroître le soutien à la population étudiante (ex aux cycles supérieurs : financement, encadrement, recrutement, développement des compétences pédagogiques et rédactionnelles; ex à tous les cycles : aide aux demandes de bourses, mentorat, tutorat, prix ou distinctions, reconnaissance plus formelle des personnes auxiliaires d'enseignement).</li> <li>• Réviser en profondeur la manière dont on évalue les cours (ex. : diversification des méthodes et des moments d'évaluation, amélioration de la participation étudiante en rendant l'évaluation obligatoire).</li> <li>• Encadrer l'usage de l'intelligence artificielle (ex : politique facultaire, facilitation de la déclaration et du traitement du plagiat; mécanismes formels de détection du plagiat; intégration pédagogique de l'IA, groupes de discussion).</li> <li>• Renforcer la stratégie de rayonnement et les liens avec les personnes étudiantes et diplômées (bonifier les cérémonies de reconnaissance, promotion des réussites).</li> <li>• Développer la vulgarisation scientifique vers le grand public et la formation continue en collaboration avec les ordres professionnels.</li> <li>• Valoriser le leadership des comités de programme.</li> <li>• Accroître l'équité dans la reconnaissance des charges d'enseignement.</li> </ul>

BLOC 3 – EFFICIENCE DES INFRASTRUCTURES	
Les idées s’organisent autour des axes visant à mutualiser, à planifier et à gouverner.	
Que doit-on continuer?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutualiser les équipements et les infrastructures (ex : développement et utilisation de plateformes fonctionnelles, accès partagés aux infrastructures, regroupement cohérent de personnes professeures et d’activités par laboratoire).</li> <li>• Appuyer les demandes majeures (ex. : FCI, PSOV, etc.).</li> <li>• Représenter l’urgence de rénovation auprès des instances.</li> <li>• Rénover et moderniser les espaces d’enseignement et de recherche (ex : salles de cours bien équipées incluant laboratoires informatiques, soutien à la sécurité informatique).</li> <li>• Mettre à niveau et aux normes les équipements et infrastructures (ex. : mise à jour de la ventilation et de la climatisation).</li> <li>• Maintenir les ressources humaines critiques.</li> <li>• Maintenir les efforts d’opération, d’entretien, de maintenance.</li> <li>• Offrir du soutien pour le suivi des formations en santé-sécurité au travail (ex. : rappels périodiques et suivis des obligations).</li> </ul>
Que doit-on cesser?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cloisonnement des infrastructures, les îlots départementaux, les décisions unilatérales (ex. : frictions liées aux locaux, absence de règles communes facultaires pour la gestion et la priorisation des locaux).</li> <li>• Les achats en duplicata et l’inefficience des investissements (ex. : équipements dédiés à une seule personne chercheuse lorsque la logique de plateforme serait préférable).</li> <li>• La dégradation des bâtiments et la gestion immobilière insuffisante (ex. : inefficience du rapport coût-qualité-délai, surdépendance aux services de terrains et de bâtiments, lourdeur liée à l’assignation d’une personne chargée de projets par demande).</li> <li>• Les pratiques non transparentes ou inefficaces (ex. : cadenassage des équipements ou de laboratoires sans concertation, fermetures des hottes sans solution, blocage d’espaces réservés à des personnes absentes).</li> <li>• Les grilles tarifaires disparates et les iniquités entre unités.</li> <li>• La non-représentativité des femmes en sciences et génie.</li> </ul>
Que doit-on commencer?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une gouvernance claire de la gestion des locaux et des équipements (ex. : règles facultaires communes d’accès et de priorisation, rôle des différents intervenants, distribution des fonds et clarification des mécanismes, entretien des locaux, moyens de mitigation, mécanismes financiers de fonds de réserve pour entretien et renouvellement).</li> <li>• Structurer et maximiser les synergies (ex. : fluidifier l’échange d’expertises entre départements, créer des incubateurs, accroître les synergies avec infrastructures hors FSG et centres de services à la recherche, développer de nouvelles plateformes structurantes comme des FabLab ou des plateformes de caractérisation).</li> <li>• Créer un point de chute de l’information liée aux infrastructures (système d’inventaire, registre centralisé des équipements et des ressources, base de données des formations santé-sécurité complétées, rapports transparents sur les équipements et laboratoires cadenassés).</li> <li>• Diversifier les sources de financement (ex. : exploiter davantage les programmes hors FCI comme les fonds verts, soutenir aussi l’écriture de demandes d’infrastructures portées par plateforme, encourager et structurer les demandes d’envergure, utiliser la philanthropie comme levier d’accès à des fonds, trouver des sources dédiées pour les équipements de base).</li> <li>• Améliorer la qualité des espaces étudiants et des lieux communs.</li> <li>• Planifier l’achat et le cycle de vie des infrastructures à long terme (ex : horizon 2040).</li> <li>• Optimiser l’utilisation des espaces et des ressources humaines (ex : meilleure gestion de la frontière des équipements enseignement-recherche, mieux intégrer nos espaces externes comme la Forêt Montmorency, supporter le personnel pour l’exploitation des infrastructures, évaluer la qualité du soutien reçu via le retour des personnes usagères).</li> <li>• Optimiser l’utilisation des équipements (ex. : développer des mécanismes concrets favorisant le partage d’équipements, ouvrir leur usage à l’externe, Labgem).</li> <li>• Développer des stratégies proactives de maintenance et de réparation (ex. : négocier de meilleurs tarifs, investir dans des partenariats avec des entreprises, développer des plateformes et ateliers de réparation, encourager les projets étudiants visant la réparation des équipements).</li> <li>• Valoriser le travail du personnel technique et maintenir ou renforcer les expertises de réparation et de rénovation des équipements.</li> </ul>